

## Compte-rendu du CONSEIL D'ADMINISTRATION du 13 août 2020

### Présents :

Dominique Bordry, Patrick David, Monique Eyraud, Michelle Faure, Bernard Gicquel, Christine Greselin, Etienne Houis, Mady Hours, Yvette Leydet, Michèle Ravel, Jean-Pierre Varakoumian.

### Absents excusés :

Catherine Danneyrolles, Gérard Frappez, Gilbert Frey, Patrick Houaslet, Jean-Emile Joubert.

**Début de la séance à 10 h 00**

### Ordre du jour :

#### ➤ Reprise des activités :

- Prévues pour le 8 septembre 2020 : information et convocation pour les animateurs le mercredi 26 août 20.
- Un pique-nique de reprise sera organisé le jeudi 24 septembre 20 à Chanteloube...
- Conditions sanitaires préconisées par la FFRP : possibilité de randonner à 40 avec les gestes barrières sauf sur la voie publique donc traversée de village ou de routes par groupe de 10 seulement et distanciation indispensable...liste des participants à établir par l'animateur donc inscriptions obligatoires la veille auprès de l'animateur par mail/SMS/Téléphone...ou sur le site, le lien sur la fiche animateurs avec Doodle.
- Pour le co-voiturage : chaque passager doit être masqué et posséder du gel. 4 par voiture uniquement et rassemblement au Grand Logis.

#### ➤ **Adhésion et Renouvellement 2020/2021 :**

- Montant des cotisations : Les membres du Conseil d'administration souhaitent baisser la cotisation suite aux effets du COVID. Mais les statuts ne permettent pas à cette instance de décider du montant de la cotisation voté en assemblée générale. Donc 28 €.
- Mise en ligne sur le site : après lecture des documents d'adhésion, Monique et Patrick pourront les mettre sur le site au plus tôt. Un mail sera envoyé à chaque adhérent et un mail spécifique pour ceux qui doivent renouveler le certificat médical.
- Les licences seront systématiquement envoyées par voie postale à la charge de chaque adhérent ou par couple de fournir l'enveloppe avec 2 timbres.

#### ➤ **Un point sur la trésorerie**

- Il y a environ 4000 € de solde car cette année aucun frais n'a été engagé. (ni séjour, ni co-voiturage, ni fête de la rando,...). Il est prévu d'organiser des stages de formation (PSC1 – neige), d'acheter du matériel pour l'entretien des sentiers, des trousseaux de pharmacie (à compléter) pour animateurs et baliseurs. Ainsi qu'acheter 4 DVA complets qui seront mis en location à 5 € lors de sorties hivernales pour les adhérents. Une convention sera établie comme pour les GPS : perte ou casse à la charge de l'emprunteur, piles à la charge du Club.



➤ **Un point sur l'entretien des sentiers**

A l'issue du déconfinement, l'entretien des sentiers de la commune a été fait dans le respect des conditions sanitaires : groupe de 4 personnes par sentier, co-voiturage par 2 personnes uniquement et un responsable animateur ou baliseur par sentier. Cette organisation est à renouveler car le travail est plus efficace et ne prend pas sur le calendrier des randonnées.

Aujourd'hui, il reste à faire les Gleizolles, la fin de la Peyre de l'Aigle et le haut du col de Chorges.  
Achat de matériel par Patrick et Etienne.

Voir quel matériel pour baliser avec les numéros des sentiers sur le fléchage déjà en place.

A propos d'un nouveau sentier pastoral au four banal des Lagiers : Laure Gautier nous a contacté pour le mettre en place et Claude sera invité avec Patrick et Etienne pour créer le balisage lors d'une réunion.

Le chemin de Salados est entretenu par la Communauté des Communes.

➤ **Un point sur les séjours annulés et les règlements**

Tous les séjours ont été annulés et aucun frais n'a été déboursé par le Club.

➤ **Un point sur les adhésions de l'an dernier arrivées juste avant la Covid**

Elles n'ont pas été éditées ni encaissées : Dominique contacte les adhérents concernés.

➤ **Attestation d'honorabilité pour les dirigeants (membres du Conseil d'administration) et les encadrants (animateurs et baliseurs)**

Nouvelles directives de la FFRP : chaque responsable au sein de notre club doit signer et approuver ce contrôle obligatoire. Un document sera envoyé aux personnes concernées et gardées dans nos archives.

➤ **Un point sur le Forum des associations début septembre**

Il n'aura pas lieu.

➤ **Un point sur l'organisation de l'Assemblée Générale :**

Elle aura lieu le samedi 14 novembre 2020 à Notre Dame du Laus : réunion et repas dans le respect des conditions sanitaires en vigueur.

Le club a décidé en contre partie de la cotisation qui n'a pas pu être revue à la baisse, de participer beaucoup plus que les années précédentes.

Fin de la réunion vers 12h.



